

## Le RN durcit le ton face aux fonctionnaires récalcitrants

Les fonctionnaires *“qui ne sont pas contents”* et ne souhaitent pas se mettre au service d'un gouvernement formé par le Rassemblement national (RN) *“peuvent partir”*, a prévenu l'eurodéputé Fabrice Leggeri. Le député sortant Roger Chudeau menace quant à lui de sanctionner les signataires de la tribune contre le RN écrite par des cadres de l'éducation nationale.



*L'eurodéputé Fabrice Leggeri et le président du Rassemblement national Jordan Bardella*

Le Rassemblement national (RN) monte au créneau face aux fonctionnaires récalcitrants à l'idée de travailler pour son compte en cas de victoire aux élections législatives. Les agents publics qui ne souhaitent pas se mettre au service d'un gouvernement formé par le RN n'auront qu'à quitter leurs fonctions, prévient le député européen Fabrice Leggeri.

Dans une interview accordée à Reuters, ce haut fonctionnaire issu du ministère de l'Intérieur, ancien élève de l'ENA et ancien directeur de Frontex, a en effet estimé que les fonctionnaires qui ne se réjouissent pas à l'idée de travailler pour le RN pouvaient démissionner de la fonction publique. *“Les gens qui ne sont pas contents, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent partir”*, a-t-il ainsi déclaré.

L'ancien dirigeant de l'agence de l'Union européenne chargée des frontières de l'espace Schengen ajoute que les fonctionnaires soutenant *“les trotskistes”* et ne souhaitant pas travailler avec le président du RN, Jordan Bardella, s'il est nommé Premier ministre, pourront *“retourner aider les trotskistes à préparer leur programme”*.

## Sanctions annoncées

Ces propos interviennent quelques jours tout juste après la publication de pétitions et tribunes de cadres de l'éducation nationale et de diplomates contre le RN, où ces derniers annoncent notamment qu'ils n'appliqueraient pas la politique du parti de Marine Le Pen en cas d'arrivée de celui-ci au pouvoir. Et cette insubordination annoncée passe mal du côté du Rassemblement national.

En réaction à la tribune publiée par des cadres de l'éducation nationale, le député sortant RN Roger Chudeau a ainsi menacé les signataires du texte d'une sanction disciplinaire en cas de victoire de son parti aux législatives. Sur BFM TV, cet ancien inspecteur général de l'éducation et ancien directeur de l'encadrement au ministère de l'Éducation nationale a ainsi qualifié cette *"prise de position"* de *"désolante"*, *"choquante"* et *"scandaleuse"*. Et d'affirmer que par cette tribune, les fonctionnaires signataires *"se nient"* eux-mêmes : *"À l'avance, ils annoncent qu'un éventuel gouvernement de Jordan Bardella ne serait pas obéi. Je dis : « Mesdames et messieurs, d'une certaine manière, vous vous niez vous-mêmes »"*.

*"Est-ce un exemple à donner aux élèves que de dire « le gouvernement ne nous plaît pas, on n'obéit pas ? », a lancé Roger Chudeau en affirmant que ces signataires ne respectaient pas et *"violait ouvertement"* le devoir de réserve qui s'impose à tout agent public. Surtout, l'ancien conseiller *"éducation"* de François Fillon à Matignon a affirmé que ces fonctionnaires feront l'objet d'une sanction s'il venait à être en charge du ministère de l'Éducation nationale : *"Si nous arrivons au pouvoir et si j'ai quelque chose à voir dans l'éducation, j'écrirai à ces gens-là pour leur dire : « Vous avez une semaine pour vous rétracter. Excusez-vous publiquement parce que vous avez violé tous les principes de la déontologie de votre fonction et, sinon, vous passerez en conseil de discipline »"*.*

par **Bastien Scordia**

26 juin 2024, 14:30, mis à jour le 27 juin 2024, 15:34